

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 270

8 février 2010

### SOMMAIRE

<b>AMTRUST Re Gamma S.A.</b> .....	<b>12927</b>	<b>Idis S.A.</b> .....	<b>12959</b>
<b>Baypoint S.A.</b> .....	<b>12958</b>	<b>Kilbroney Finance S.A.</b> .....	<b>12923</b>
<b>Breevast Luxembourg</b> .....	<b>12957</b>	<b>King George Holdings Luxembourg IIA S.à r.l.</b> .....	<b>12944</b>
<b>B.U.G. Investment und Beteiligung Holding S.A.</b> .....	<b>12941</b>	<b>Lend Lease Europe Real Estate Advisors S.A.</b> .....	<b>12941</b>
<b>CBK Sicav</b> .....	<b>12925</b>	<b>LU.CE. S.A.</b> .....	<b>12942</b>
<b>Dreamteam S.A.</b> .....	<b>12925</b>	<b>Luxelife S.à r.l.</b> .....	<b>12960</b>
<b>Dr. Koch Investment und Beteiligung Holding SA</b> .....	<b>12928</b>	<b>Manu S.A.</b> .....	<b>12959</b>
<b>Exclusive Participations S.A.</b> .....	<b>12958</b>	<b>Moet S.A.</b> .....	<b>12955</b>
<b>Fairchild Participations S.A.</b> .....	<b>12960</b>	<b>Netcorp Lux S.A.</b> .....	<b>12958</b>
<b>Falcione Finance S.A.</b> .....	<b>12943</b>	<b>Oxford Investments S.A.</b> .....	<b>12956</b>
<b>Falcon Fund SICAV</b> .....	<b>12923</b>	<b>Pahia S.A.</b> .....	<b>12924</b>
<b>Fédération Luxembourgeoise de Triathlon Asbl</b> .....	<b>12924</b>	<b>Prize Holdings 3 S.à r.l.</b> .....	<b>12914</b>
<b>Fina Cold II S.A.</b> .....	<b>12956</b>	<b>ProLogis France XLI S.à r.l.</b> .....	<b>12942</b>
<b>Finiber S.A.H</b> .....	<b>12956</b>	<b>RLG Finance S.A.</b> .....	<b>12943</b>
<b>Flac S.à r.l.</b> .....	<b>12957</b>	<b>Simon Properties Luxembourg</b> .....	<b>12924</b>
<b>Flac S.à r.l.</b> .....	<b>12957</b>	<b>Solano Holding S.A.</b> .....	<b>12960</b>
<b>Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>12956</b>	<b>Solarig-Stream S.A.</b> .....	<b>12928</b>
<b>Groupe UNIPAY'S S.A.</b> .....	<b>12923</b>	<b>Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>12944</b>
		<b>URSA Mortgage Finance S.A.</b> .....	<b>12925</b>

**Prize Holdings 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.482.

—  
STATUTES

In the year two thousand nine, on the eighteenth day of December.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Prize Holdings 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by Luxembourg law, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register;

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally at 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5 and 8 the exceptional rules applying to a one member company.

**Art. 2. Corporate object.** The Company's object is to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies").

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

The Company may in particular enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the private issue of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) of by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any managers or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfill its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination: "Prize Holdings 3 S.a r.l."

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - Shares.**

6.1 - Subscribed and paid up share capital

The Company's corporate share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares of zero point zero one Euro (EUR 0.01) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; in this contingency articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The corporate capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 - Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of shares

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Civil Code.

6.6 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

**Art. 7. Management.**

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s). If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) is/are appointed by the single shareholder or the general shareholders' meeting and may be revoked ad nutum by the same.

The single shareholder or the general shareholders' meeting may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or more class B manager(s).

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of article 7.3 §2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any managers. However if the single shareholder or the general shareholders' meeting has appointed

one or several class A manager(s) and one or more class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the joint or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers in the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### 7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the single shareholder or the general shareholders' meeting has appointed one or several class A manager(s) and one or more class B manager(s).

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the single shareholder or the general shareholders' meeting has appointed one or several class A manager(s) and one or more class B manager(s).

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

#### 7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholder(s).

**Art. 9. General shareholders' meeting.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 10. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1<sup>st</sup> Friday of the month of May.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

**Art. 11. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 12. Financial year - Annual accounts.**

12.1 - Financial year

The Company's financial year starts on 1 October and ends on 30 September of each year.

12.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 13. Distribution of profits.**

13.1 - General Principle

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholders commensurate to his/their share holding in the Company.

13.2 - Interim dividends

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 12.2. and subject to any rule in addition to these as determined by the board of managers together with the shareholders:

- The board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

- In this respect, the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholders.

- In addition, the decision of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two months from such decision of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

- In any case, the distribution interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholders of the dividends which have been distributed to them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five years after the date of the distribution.

**Art. 14. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 15. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitional dispositions*

The first financial year will begin on the date of incorporation of the Company and will end on the 30 September 2010.

12918

*Subscription*

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount (in EUR)	% of share capital	Paid-up capital
Prize Holdings 2 S.à r.l. ....	1,250,000	12,500.-	100%	100%
TOTAL .....	1,250,000	12,500.-	100%	100%

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

*Valuation and Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

*Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at two (2) the number of managers and further resolved to appoint the following persons as managers for an undetermined period:

- Mr Luc HANSEN, born on 8 June 1969, in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Guy HORNICK, born on 29 March 1951, in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2. The registered office of the Company shall be established at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital as follows:

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, which signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le dix-huit décembre,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Prize Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg;

ici représentée par Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5 et 8, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition, et la détention, directe ou indirecte, de tout intérêt dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport,



de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les "Sociétés Apparentées").

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou partie substantielle du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit par de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toute forme de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission privée de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tout instrument de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toute garantie, fournir tout gages ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

La Société peut réaliser toute opération légale, commerciale, technique ou financière et en général toute opération nécessaire et utile à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Prize Holdings 3 S.à r.l."

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg - Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social - Parts sociales.**

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

#### 6.6 - Enregistrement de parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

### **Art. 7. Gérance.**

#### 7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

#### 7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

#### 7.3 - Représentation et pouvoir de signature

Sous réserve du respect des termes de l'alinéa 2 du présent article 7.3, dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique de l'un des gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toutes personnes à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

#### 7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance. Une telle approbation pourra tenir en ou plusieurs documents séparés.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par conférence call via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant



au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

#### 7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 8. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 9. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité en nombre d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq (25), une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de mai.

Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 11. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

#### **Art. 12. Exercice social - Comptes annuels.**

##### 12.1 - L'exercice social

L'exercice social commence le 1 octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.

##### 12.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

#### **Art. 13. Distribution des profits.**

##### 13.1 - Principe général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

### 13.2 - Dividendes intérimaires

Les distributions de dividendes intérimaires sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement conformes aux règles fixées par le présent Article 12.2. ainsi qu'à toute règle supplémentaire déterminée par le conseil de gérance en concertation avec les associés:

- L'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société.

- A cet effet, le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que les associés pourraient conclure entre eux.

- En outre, la décision du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux mois au moment de cette décision du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.

- Enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.

- Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'Article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre les associés des dividendes distribués à eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq ans à partir du jour de la répartition.

**Art. 14. Dissolution - Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 15. Référence à la loi.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social débutera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 30 septembre 2010.

#### *Souscription*

Les statuts ainsi établis, la partie comparante déclare souscrire l'entièreté du capital social comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Montant souscrit (en EUR)	% de capital social	Capital libéré
Prize Holdings 2 S.à r.l. ....	1.250.000	12.500,-	100%	100%
TOTAL .....	1.250.000	12.500,-	100%	100%

Toutes les parts ont été intégralement (100%) libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Evaluation et Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille trois cents euros (€ 1.300,-).

#### *Résolutions de l'associé unique*

1. L'associé unique décide de fixer à deux (2) le nombre des gérants et décide par ailleurs de nommer les personnes suivantes comme gérants pour une période indéterminée:

- M. Luc HANSEN, né le 8 juin 1969, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), résidant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- M. Guy HORNICK, né le 29 mars 1951, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), résidant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 décembre 2009. Relation: EAC/2009/16124. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010010584/509.

(100003462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

---

**Falcon Fund SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.227.

*Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la Société en date du 2 décembre 2009*

En date du 2 décembre 2009, les administrateurs de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Werner VONTOBEL en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Sascha ZEITZ en tant que nouveau président du conseil d'administration de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Marius DORFMEISTER, né le 10 mars 1970 à Vienne, Autriche, ayant son adresse privée au 4/11, Pramergasse, 1090 Vienne, Autriche, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

*Démission administrateur*

Monsieur Thomas LIPS a donné sa démission en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 6 janvier 2010.

Référence de publication: 2010011922/17.

(100005432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Groupe UNIPAY'S S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 122.369.

Démission du commissaire avec effet au 31 décembre 2009

- VERICOM SA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010011927/11.

(100005383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Kilbroney Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.624.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 15 décembre 2009*

1. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 5 à 6.

2. Monsieur Philip MORGAN, administrateur de sociétés, né à Sheffield (Royaume-Uni), le 15 mars 1953, demeurant professionnellement à 9490 Vaduz (Liechtenstein), 38, Auelestrasse, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 07 JAN. 2010.  
 Pour extrait sincère et conforme  
 Pour KILBRONEY FINANCE S.A.  
 Intertrust (Luxembourg) S.A.  
 Signatures

Référence de publication: 2010011889/17.

(100004730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Simon Properties Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
 R.C.S. Luxembourg B 96.803.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 30 décembre 2009*

1. Monsieur Georges SCHEUER, administrateur de sociétés, né le 5 juin 1967 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

2. Le nombre des gérants A a été augmenté de 1 (un) à 2 (deux).

Luxembourg, le 08 JAN. 2010.  
 Pour extrait sincère et conforme  
 Pour Simon Properties Luxembourg  
 Intertrust (Luxembourg) SA.  
 Signatures

Référence de publication: 2010011890/17.

(100004733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**FLTRI, Fédération Luxembourgeoise de Triathlon Asbl, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.  
 R.C.S. Luxembourg F 573.

*Modification statuts*

Texte existant à changer

**Art. 25.** L'association est administrée par un conseil d'administration composé de sept membres au moins.  
 Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale.

...

Nouveau texte

**Art. 25.** L'association est administrée par un conseil d'administration composé de cinq membres au moins.  
 Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale.

...

FLTRI  
 L-1030 LUXEMBOURG  
 Signature  
 Président

Référence de publication: 2010011900/20.

(100004971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Pahia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
 R.C.S. Luxembourg B 90.211.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 juillet 2009.*

*Résolutions:*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4 rue de l'Eau. L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010011896/18.

(100004890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**CBK Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

R.C.S. Luxembourg B 137.309.

Die CBK SICAV teilt folgende personelle Veränderungen betreffend die Besetzung des Verwaltungsrats mit:

Herr Dr. Thomas Goergen hat sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrats zum 25. Mai und Herr Donald Leitch hat sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrats zum 01. Oktober 2009 niedergelegt.

Der Verwaltungsrat hat Herrn Mathias Turra, beruflich ansässig unter 25, rue Edward Steichen, L - 2540 Luxemburg, zum Mitglied des Verwaltungsrats mit Wirkung zum 25. Mai 2009 bestellt.

Der Verwaltungsrat hat die Commerzbank AG, London Branch, beruflich ansässig unter 30, Cresham Street, London EC2P 2XY, United Kingdom, repräsentiert durch Herrn Peter Corner, beruflich ansässig unter 30, Cresham Street, London EC2P 2XY, United Kingdom, zum Mitglied des Verwaltungsrats mit Wirkung zum 01. Oktober 2009 bestellt.

Beide Mandate wurden befristet bis zur Hauptversammlung, die im Jahr 2010 stattfindet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mathias Turra / Dr. Qi Chen.

Référence de publication: 2010011902/17.

(100005422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Dreamteam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 106.874.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 15 décembre 2009:*

Au cours de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 15 décembre 2009, les actionnaires ont:

- accepté la démission de Monsieur Jonathan BEGGIATO de sa fonction d'administrateur à compter de ce jour
- accepté la démission de Monsieur Jean-Marc ASSA de sa fonction d'administrateur à compter de ce jour
- décidé de nommer administrateur Monsieur Pierre JOST, employé privé, demeurant au 2 rue St Michel L-5637 Mondorf les Bains. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille quinze
- décidé de nommer administrateur Monsieur Lars-Göran ERIKSSON, employé privé, demeurant au 1 Timmerrnansgränd S-118 65 Stockholm. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille quinze.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Michael GIESER

*L'administrateur Délégué*

Référence de publication: 2010011905/19.

(100005288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**URSA Mortgage Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 130.545.

In the year two thousand and nine, on the fourteenth day of December,

Before Maître Martine SCHAEFFER, civil notary residing in the Grand Duchy of Luxembourg,

Appeared:

STICHTING BONASUS, a foundation (stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 34279053 and having its statutory office in The Netherlands at 1079LH

Amsterdam, 166, Amsteldijk, represented by Mr. Quentin HUBEAU, avocat, residing professionally in the Grand-Duchy of Luxembourg at 1840 Luxembourg, 2a, boulevard Joseph II, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state that:

STICHTING BONASUS is the sole shareholder of the public limited company URSA MORTGAGE FINANCE S.A., having its registered office at L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 130.545 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the notary Mr. Marc LECUIT, residing in Mersch, on 27 July 2007;

The Company's share capital is currently set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) represented by thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.00), all fully subscribed and entirely paid in;

STICHTING BONASUS wishes to enable the Company to exchange and/or convert notes, bonds or other debt securities issued in registered form into bonds, notes or other debt instruments in bearer form at any time;

To this effect, the shareholder wishes to amend the articles of association of the Company.

The agenda is as follows:

1. Amendment and restatement of Article 9 of the articles of association of the Company, which shall henceforth have the following content:

" **Art. 9. Registered or Bearer Form.** The Company may issue bonds, notes or other debt instruments in registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments in registered form may be exchanged and/or converted into bonds, notes or other debt instruments in bearer form at any time.";

2. Miscellaneous.

The following resolution is passed:

#### *First resolution*

The sole shareholder, represented as stated herein above, decides to amend and restate Article 9 of the articles of association of the Company, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 9. Registered or Bearer Form.** The Company may issue bonds, notes or other debt instruments in registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments in registered form may be exchanged and/or converted into bonds, notes or other debt instruments in bearer form at any time.".

There being no further business, the meeting was terminated.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees or charges of any kind whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately nine hundred Euro (EUR 900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le quatorze décembre,

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant au Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

STICHTING BONASUS, une fondation (stichting) de droit néerlandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34279053 et ayant son siège social aux Pays-Bas à 1079LH Amsterdam, 166, Amsteldijk, Ici représentée par soit M<sup>e</sup> Quentin HUBEAU, avocat, demeurant professionnellement au Grand-Duché de Luxembourg à 2a, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

La partie comparante, représentée tel que décrit plus haut, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

STICHTING BONASUS est le seul associé de la société anonyme URSA MORTGAGE FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 130.545 (ci-après la "Société"), constituée par acte de Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch en date du 27 juillet 2007;



Le capital social est actuellement fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,00) représenté par trente et un (31) actions nominatives d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,00), chacune, toutes entièrement souscrites et libérées;

STICHTING BONASUS désire permettre à la Société d'échanger et/ou de convertir les obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette émises sous forme nominative en obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette au porteur.

L'associé unique désire de modifier les statuts.

L'agenda se présente comme suit:

1. Amendement de l'article 9 des statuts de la Société, ayant désormais le contenu suivant:

" **Art. 9. Nominatif ou au Porteur.** La Société pourra émettre des obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative pourront, à toute époque, être échangés ou convertis en obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette au porteur.";

2. Divers.

La résolution suivante est prise:

*Première résolution*

L'associé unique, représentée comme indiqué ci-avant, décide de modifier l'article 9 des statuts de la Société, qui aura désormais le contenu suivant:

" **Art. 9. Nominatif ou au Porteur.** La Société pourra émettre des obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative pourront, à toute époque, être échangés ou convertis en obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette au porteur.".

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents Euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: Q. Hubeau et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55285. Reçu soixante-quinze euros Eur75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010010005/105.

(100002561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

**AMTRUST Re Gamma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 53.655.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg, le 18 décembre 2009*

*Première résolution*

L'Assemblée décide de révoquer le réviseur indépendant ERNST & YOUNG pour l'exercice social 2009.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

## Cinquième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

KPMG AUDIT

9, Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

*Pour la Société*

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2010011175/23.

(100003368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

---

**Dr. Koch Investment und Beteiligung Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5570 Remich, 23, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 48.540.

Mandatsniederlegung

Hiermit kündige ich mein Mandat als Verwaltungsratsmitglied der DR. KOCH INVESTMENT UND BETEILIGUNG HOLDING SA (R.C. B 48540 Luxembourg) mit sofortiger Wirkung.

Eingetragen im Handelsregister wie folgt:

Gerd Karl BAUER

26, Im Meisental

D-67433 Neustadt

Bestellungsdatum: 31.07.2007

Neustadt, 06.01.2010.

Gerd Karl Bauer-Borger.

Référence de publication: 2010011854/16.

(100005339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Solarig-Stream S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 150.478.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the ninth day of December.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. SOLARIG N-GAGE S.A. (Sociedad Anónima) incorporated in the Kingdom of Spain (registered number Hoja SO-2746, Tomo 164, Folio 72) and whose registered office is at Urbanización Las Camaretas, Calle N, 6 - 2<sup>a</sup> planta, E-42190 Golmayo (Soria) (hereinafter "SOLARIG"),

duly represented by Mr Carmine REHO, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg on 4 December 2009.

2. SQM RENEWABLE ENERGY (Hong Kong) Co., LIMITED a private limited liability company incorporated in the Hong Kong Special Administrative Region (registered number 1362485) and whose registered office is at Room 1207, Wing Tuck Comm. Centre, 177-183 Wing Lok Street, Sheung Wan, Hong Kong (hereinafter "SQM"),

duly represented by Mr Carmine REHO, prenamed, by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg on 8 December 2009.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as here above stated, have requested the notary to state the following articles of incorporation of a public company limited by shares ("société anonyme") governed by the relevant laws and the present Articles:

## "Name - Registered office - Duration - Object

**Art. 1. Name.** There is hereby formed among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the shares hereafter created, a public company limited by shares ("société anonyme") under the name of SOLARIG-STREAM S.A. (the "Company").

### **Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the "General Meeting"), deliberating in the manner provided for amendments to these Articles. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the "Board of Directors").

2.2 If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

### **Art. 4. Corporate objects.**

4.1 The object of the Company is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, option or in any other way.

4.2 The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation and to companies of the group, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

4.3 Without prejudice to the generality of the object of the Company, this latter may do all or any of the following:

- acquisition, possession, administration, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of corporate units, bonds, funds, notes, evidences of indebtedness and other securities, borrowing of money and issuance of notes therefore, as well as the lending of money;
- acquisition of income arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes, trademarks or other similar interests;
- rendering of technical assistance;
- participation in and management of other companies.

4.4 The Company may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.

4.5 In a general fashion, the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed capital of the Company is set at Two Hundred and Twenty Five Thousand and Euro (EUR 225,000), represented by Two Hundred and Twenty Five Thousand (225,000) shares divided in One Hundred Thousand (100,000) class A shares having a par value of One Euro (EUR 1) each (the "Class A Shares"), One Hundred Thousand (100,000) class B shares having a par value of One Euro (EUR 1) each (the "Class B Shares") and Twenty Five Thousand (25,000) mandatorily redeemable preferred shares having a par value of One Euro (EUR 1) each (the "MRPS").

5.2 Class A Shares, Class B Shares and MRPS are collectively referred to as the "Shares". The share premium dedicated to the MRPS is hereinafter defined as "MRPS Share Premium".

5.3 The authorised capital is fixed at Fifteen Million Euros, EUR 15,000,000 to be divided into Fifteen Million (15,000,000) shares with a nominal value of One Euro (EUR 1) each.

5.4 The directors are authorized and empowered during a period ending five years after the publication date of the Articles of Association in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C, to realise any increase of the capital within the limits of the authorised capital in one or several times.

5.5 Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the directors may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the number of the shares to be subscribed and issued, to determine if the shares are to be subscribed with or without a premium issue, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either in cash or assets other than cash.

5.6 The directors may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5.7 Following each increase of the capital realized and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of this article will be amended so as to reflect the actual increase; such an amendment will be recorded in authentic form by the directors or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.

5.8 The directors shall determine the type, price, interest rates, terms of issue and repayment and any other conditions for such issues.

5.9 The authorised and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.10 The MRPS do not carry any voting rights but the MRPS holder(s) is entitled to vote in every general meeting called upon to deal with the following matters:

- the issue of new shares carrying preferential rights;
- the determination of the preferential cumulative dividend attaching to the non-voting shares;
- the conversion of non-voting preferred shares into ordinary shares;
- the reduction of the capital of the company;
- any change to its corporate object;
- the issue of convertible bonds;
- the dissolution of the company before its term;
- the transformation of the company into a company of another legal form.

5.11 The MRPS holder(s) has the same voting rights as the holders of Class A and Class B shares at all meetings, in case, despite the existence of profits available for that purpose, the preferential cumulative dividends mentioned at article 21 have not been paid in their entirety for any reason whatsoever for a period of two successive financial years and until such time as all cumulative dividends shall have been received in full.

5.12 The MRPS are redeemable shares in accordance with the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 (hereinafter the "Law"). Subscribed and fully paid-up MRPS shall be redeemed on a pro rata basis of MRPS held by each MRPS holder upon request of the Company resolving accordingly to the Law and in accordance with the provisions of these Articles in relation to the MRPS mandatorily after ten (10) years as from the date of issuance of the MRPS. The redemption of the MRPS can only be made by using sums available for distribution in accordance with the Law or the proceeds of a new issue made for the purpose of such redemption. Redeemed MRPS may be cancelled upon request of the board of directors of the Company by an affirmative vote of the general meeting of shareholders resolving according to these Articles.

5.13 The MRPS Share Premium and the nominal value of the MRPS will constitute a special reserve (the "Special Reserve"). The Special Reserve cannot be distributed to the shareholders except in the event of a reduction of the share capital of the Company but it can be converted into share capital.

5.14 Where the MRPS are to be redeemed according to Article 5.12 above, the Board of directors of the Company shall send, at least twenty (20) days prior to the redemption date, a written notice by registered mail to each MRPS holder, whereby it notifies the number of MRPS to be redeemed, the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the MRPS to the Company for redemption and the date of the general meeting of shareholders resolving on the redemption of the MRPS. The redemption price, which will be equal to the par value of the MRPS plus any accrued but unpaid dividend, plus any outstanding share premium in connection with the outstanding MRPS Share Premium shall be payable to the holder on the bank account provided to the Company by such holder before the redemption date.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Shares and MRPS of the Company shall be in registered form.

6.2 A register of Shares and a register for MRPS will be kept at the registered office, where they will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of Shares and MRPS will be established by an entry in these registers.

Certificates of these entries will be taken from a counterfoil register and signed by the chairman of the Board of Directors and one other director.

6.3 The Company will recognise only one holder per Share and MRPS. In case a Share or a MRPS is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share or MRPS until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder ("usufruitier") and a bare owner ("nu-proprétaire") or between a pledgor and a pledgee.

6.4 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding Shares may be called at any time at the discretion of the Board of Directors, provided however that calls shall be made on all the Shares in the same proportion and at the same time.

6.5 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

## Management - Supervision

### Art. 7. Appointment and Dismissal of directors.

7.1 The directors shall be not more than Six (6) in number, shall be appointed for a term not exceeding six (6) years by the General Meeting and shall be always made up by two A Directors, two B Directors and two Luxembourg resident directors as C Directors. The directors may be dismissed at any time at the sole discretion of the General Meeting.

7.2 Retiring members of the Board of Directors are eligible for reelection.

### Art. 8. Meetings of the board of directors.

8.1 The Board of Directors shall elect a permanent chairman among them. The Chairman will not have a second or casting vote. It may further choose a secretary, either director or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors."

8.2 The chairman will preside at all General Meetings and all meetings of the Board of Directors. In his absence, the General Meeting or, as the case may be, the Board of Directors will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.3 Meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any other two members of the Board of Directors.

8.4 The directors will be convened separately to each meeting of the Board of Directors. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least five (5) days' prior written notice of board meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

8.5 The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice, provided that all meetings shall be held in Luxembourg.

8.6 The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex or by e-mail addressed to all members of the Board of Directors of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors. Any meeting held outside Luxembourg shall be void.

8.7 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telefax or telegram or telex or by e-mail another director as his proxy.

8.8 Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by video conference or by other similar means of communication allowing the identification of such director and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office in Luxembourg.

8.9 The Board of Directors can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented provided that the number of A Director being present at such meeting, either in person or by proxy, shall be the same as that of B Director.

8.10 A director having a personal interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the Board of Directors shall be obliged to inform the Board of Directors thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceeding of the Board of Directors. At the next General Meeting, before votes are taken in any other matter, the Shareholders shall be informed in accordance with the Companies Act of those cases in which a director had a personal interest contrary to that of the Company.

The conflict of interest rule set forth in the above article 8.10 does not apply if the decisions of the Board of Directors are related to transactions concluded in the ordinary course of business on market terms.

8.11 If a quorum of the Board of Directors cannot be reached due to a conflict of interest, resolutions passed by the required majority of the other members of the Board of Directors present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.

8.12 All decisions at a meeting of the Board of Directors shall be taken by the majority of those directors present or represented and voting.

8.13 Notwithstanding the provisions of Article 8.10, no contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have a personal interest in, or are a director, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity. Any director who is a director or officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall (except with the prior written consent of all the Shareholders), merely by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

### Art. 9. Minutes of meetings of the board of directors.

9.1 The decisions of the Board of Directors will be recorded in minutes and signed by the chairman or by any two other directors or by the members of the meeting's board ("bureau"). Any proxies will remain attached thereto.

9.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two other directors.

**Art. 10. Powers of the board of directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by these Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board of Directors.

**Art. 11. Delegation of powers.**

11.1 The Board of Directors may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

11.2 The Board of Directors may entrust and delegate the daily management and representation of the Company's business to one or more persons, whether directors or not, who shall be resident in Luxembourg and exercise his function at the registered office.

11.3 The Company shall be validly bound towards third parties by the joint signatures of an A Director and a B Director. The Company shall also be validly bound towards third parties by the single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

**Art. 12. Indemnification.**

12.1 The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by such director or officer and his heirs, executors and administrators in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

12.2 In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 13. Audit.**

13.1 The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors ("commissaire aux comptes"), or to one or several auditors ("réviseurs d'entreprises") appointed by the General Meeting which shall fix their number, remuneration, and their term of office; such office not to exceed six (6) years.

13.2 The statutory auditor(s) or the auditor(s) may be re-elected and removed at any time.

**General meetings of shareholders**

**Art. 14. Powers of the general meeting of shareholders.** The General Meeting has the powers conferred upon it by the Companies Act and these Articles.

**Art. 15. Annual general meeting of shareholders - Other general meetings.**

15.1 The annual general meeting of the Shareholders of the Company (the "Annual General Meeting") shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the last Tuesday in June of each year at 9 a.m.

15.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day.

15.3 The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

15.4 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

**Art. 16. Proceedings - Vote.**

16.1 General Meetings shall meet upon call of the Board of Directors or, if exceptional circumstances require by any two directors acting jointly.

16.2 It shall be necessary to call a General Meeting whenever a group of Shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital requires. In such case, the concerned Shareholders must indicate the agenda of the meeting.

16.3 Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than eight (8) days' prior notice. All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.

16.4 If all Shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

16.5 Any Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be Shareholder.

16.6 The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

16.7 Each Share entitles its Shareholder to one (1) vote.



16.8 Except as otherwise required by the Companies Act resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the Shareholders present or represented and voting, without any quorum requirements.

16.9 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the Shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board.

16.10 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any Shareholder who wishes to do so.

16.11 However, if decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board of Directors or any two other directors.

### Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

**Art. 17. Financial year.** The Company's financial year shall begin on 1 January and shall terminate on 31 December of each year.

#### Art. 18. Annual accounts.

18.1 Each year, at the end of the financial year, the Board of Directors will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Companies Act.

18.2 At the latest one month prior to the Annual General Meeting, the Board of Directors will submit the Company's annual accounts together with its report and such other documents as may be required by the Companies Act to the statutory auditor or auditor who will thereupon draw up his report.

18.3 A fortnight before the Annual General Meeting, the annual accounts, the board's report, the statutory auditor's or auditor's report and such other documents as may be required by the Companies Act shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the Shareholders during regular business hours.

#### Art. 19. Distribution of profits.

19.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company as stated in Article 5 hereof as increased or reduced from time to time.

19.2 Each MRPS holder is entitled (i) for the first calendar year starting from the incorporation of the Company (the "First Calendar Year") to a preferential dividend at the annual rate of Six per cent (6%) over the Special Reserve, which shall accrue daily and be calculated assuming a 365 day year (ii) a preferential dividend at the annual rate of Ten per cent (10%) which shall accrue daily and be calculated assuming a 365 day year, over the Special Reserve for any period subsequent to the First Calendar Year

19.3 The general meeting of shareholders will have discretionary power to dispose of the surplus remaining after the payment of the preferred dividend.

### Dissolution - Liquidation

#### Art. 20. Liquidation.

20.1 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholders of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholders of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

20.2 After payment of all third party debts and liabilities, the Company shall grant to each MRPS shareholder, an amount payable in cash or in kind equal to the Redemption Price.

20.3 The surplus will be then paid to the holders of A and B Shares in proportion to the percentage in the Company's share capital held by each of them.

### General provision

**Art. 21.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the provisions of the Companies Act."

#### Subscription and Paying-up

The subscribers have subscribed and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

Subscribers	Class A Shares	Class B Shares	MRPS	MRPS Share Premium in EUR	Total in EUR
SOLARIG .....	100,000				100,000
SQM .....		100,000	25,000	2,475,000	2,600,000
Total .....					2,700,000

The two hundred and twenty-five thousands (225,000) Shares of the Company and Two Million Four Hundred and Seventy Five Euro (EUR 2,475,000) MRPS Share Premium have been fully paid-up by the subscribers, proof of which payment having been given to the undersigned notary, so that the amount of Two Million and Seven Hundred Euro (EUR 2,700,000) is as of now available to the Company.

*Resolutions of the members*

Immediately after the incorporation of the Corporation, the shareholder of the Company representing the entire corporate capital takes the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is fixed at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg.
- 2) The number of managers is fixed at six (6).
- 3) The following persons are appointed as Directors for a period ending at the ordinary general meeting of the company resolving to approve the accounts of the Corporation as at 31 December 2010:

*a) A Directors:*

- Mr Miguel Angel CALLEJA, companies' director, born in Soria, Spain, on 18 May 1970, with address in E-42190 Golmayo (Soria), Spain, Urb. Las Camaretas, Calle N, 6 - 2<sup>a</sup> ;
- Mr Jaime SUREDA, companies' director, born in Lugo, Spain, on 18 August 1967, with address in E-42190 Golmayo (Soria), Spain, Urb. Las Camaretas, Calle N, 6 - 2<sup>a</sup> ;

*b) B Directors:*

- Mr Yongming CAO, companies' director, born in Zhejiang, People's Republic of China, on 26 October 1966, residing in China at N° 29, Nanxiang village, Xiaoshan District, Hangzhou, Zhejiang Province, China 311227;
- Mr Jiangang OU, companies' director, born in Zhejiang, People's Republic of China, on 14 August 1977, residing in China at 6-4-102, Xidangyuan Liyuan, 225 Lianhua Street, Xihu District, Hangzhou, Zhejiang Province China 310017.

*c) C Directors:*

- Mr Laurent GODINEAU, companies' director, born in Cholet, France, on 17 June 1973, residing professionally at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg;
- Mr Shaohui ZHANG, lawyer, born in Guangdong, People's Republic of China on 1 October 1971, residing professionally at 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;

- 4) The public limited company ERNST & YOUNG, having its registered office in L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall, R.C.S. Luxembourg number B47771, is appointed as statutory auditor for a period ending at the meeting to be held to approve the account as at December 31, 2010.

*Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Commercial Companies Act dated 10 August 1915 and expressly states that they have been fulfilled.

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation as a result of its incorporation are estimated at two thousand eight hundred Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the proxy holder, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le neuf décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. SOLARIG N-GAGE S.A. (Sociedad Anónima), une société constituée et existante de droit du Royaume d'Espagne (numéro de registre: SO-2746, Tomo 164, Folio 72), ayant son siège social à Urbanización Las Camaretas, Calle N, 6 - 2<sup>a</sup> planta E-42190 Golmayo (Soria), Espagne (ci-après "SOLARIG"),

dûment représentée par Monsieur Carmine REHO, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 décembre 2009 à Luxembourg.

2. SQM RENEWABLE ENERGY (Hong Kong) Co., LIMITED, une société constituée et existante de droit de la Région administrative spéciale de Hong Kong (numéro de registre: 1362485), ayant son siège social à Room 1207, Wing Tuck Comm. Centre, 177-183 Wing Lok Street, Sheung Wan, Hong Kong (ci-après "SQM"),

dûment représentée par Monsieur Carmine REHO, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 décembre 2009 à Luxembourg.

Les dites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont prié le notaire d'acter les statuts suivants d'une société anonyme régie par les lois applicables et les présents Statuts:

### **"Nom - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il est créé, par les souscripteurs et toute personne qui deviendra par la suite propriétaire des actions, une société anonyme, prenant la dénomination de SOLARIG-STREAM S.A. (la "Société").

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 La Société a son siège social à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'"Assemblée Générale"), délibérant de la manière prévue pour la modification des présents Statuts. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par une décision du conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration").

2.2 Dans l'hypothèse où des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social qui sont de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et des pays étrangers, arrivent ou sont imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Un tel transfert n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société qui reste une société luxembourgeoise. La décision de transfert provisoire du siège social à l'étranger sera prise et notifiée aux tiers par un dirigeant de la Société, le mieux placé pour le faire dans de telles circonstances.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **Art. 4. Objet social.**

4.1 L'objet de la Société est la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toute société commerciale, industrielle, financière ou autres, luxembourgeoise ou étrangères; l'acquisition de toutes actions et droits par le biais de participation, apport, option ou tout autre moyen.

4.2 La Société pourra utiliser ses fonds pour établir, gérer, développer et disposer de ses actifs dans l'état dans lequel ils se trouveront, entre autre, mais non limité à son portefeuille de titres de quelque origine que ce soit, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir, par le biais d'investissement, de souscription, ou option, titres, les réaliser par la vente, transfert, échange ou autre, et accorder à ou au profit de sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte et à des sociétés du groupe, toute assistance, y compris toute assistance financière, prêts, avances ou garanties.

4.3 Sans préjudice à la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit:

- Acquisition, possession, administration, vente, échange, transfert, commerce et investissement ou aliénation d'actions, obligations, fonds, notes, titres de créances et autres titres, emprunt de fonds et émission d'emprunt y relatif, ainsi que le prêt;

- détention et exploitation de droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques;

- l'acquisition de revenus issus de l'aliénation ou de l'autorisation d'exploiter des droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques ou activités similaires;

- l'assistance technique;

- participation dans l'administration d'autres sociétés.

4.4 La Société pourra contracter des emprunts sous toute forme et émettre des obligations, notes, valeurs mobilières, reconnaissance de dette et certificats.

4.5 D'une manière générale, la Société est autorisée à faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à de deux cent vingt-cinq mille euros (EUR 225.000), représenté par deux cent vingt-cinq mille (225.000) actions, divisées en cent mille (100.000) actions de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les "Actions de Catégorie A"), cent mille (100.000) actions de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les "Actions de Catégorie B") et vingt-cinq mille (25.000) actions préférentielles rachetables obligatoirement ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les "APRO").

5.2 Les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B et les APRO sont collectivement dénommées comme les "Actions". Les primes d'émission des APRO sont dénommées ci-après comme les "Primes d'Emission APRO".

5.3 Le capital autorisé de la Société est établi à quinze million Euros (EUR 15.000.000), divisé en quinze million (15.000.000) Actions d'une valeur de nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.

5.4 Les administrateurs sont autorisés et habilités durant une période expirant cinq années après la publication du présent acte au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé.

5.5 Cette augmentation de capital pourra être souscrite et émise selon les termes et conditions déterminés par les administrateurs, plus précisément concernant la souscription et le paiement des parts sociales à souscrire et à émettre dans le cadre du capital autorisé, tels que la période de souscription et le nombre de parts sociales à souscrire et à émettre, en déterminant si les parts sociales sont à souscrire avec ou sans prime d'émission, en déterminant dans quelle mesure le paiement des parts sociales nouvellement souscrites doit être effectué soit en numéraire soit en actifs autres que numéraire.

5.6 Les administrateurs pourront déléguer à tout administrateur ou organe dûment autorisé de la Société ou toute autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des parts sociales représentant une partie ou la totalité des montants du capital ainsi augmentés.

5.7 Après toute augmentation de capital réalisée et dûment établie dans la forme prévue par la loi, le premier paragraphe de cet article sera modifié de manière à refléter l'augmentation en cause, cette modification sera constatée par acte authentique par le(s) administrateur(s) ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet.

5.8 Les directeurs doivent déterminer le type, le prix, le taux d'intérêt, les termes de l'émission et le remboursement et autres conditions pour une telle missions.

5.9 Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent également être augmenté ou réduit par une résolution adoptée par les actionnaires délibérant de la manière prévue pour la modification des présents statuts.

5.10 Les APRO n'emporteront aucun droit de vote mais le ou les actionnaires des APRO sont en droit de voter lors de chaque assemblée générale convoquée à prendre des décisions sur les matières suivantes:

- Emission de nouvelles actions ayant des droits préférentiels;
- Fixation de dividende préférentielle cumulative attachée aux actions sans droit de vote;
- Conversion des actions préférentielles sans droit de vote en des actions ordinaires;
- Réduction du capital de la Société;
- Toute modification de l'objet social;
- Emission des obligations convertibles;
- Dissolution de la Société avant son terme;
- Transformation de la Société en une autre forme légale de société.

5.11 Le ou les actionnaires des APRO auront les mêmes droits de vote des actionnaires des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B lors de toute assemblée, au cas où, malgré l'existence des profits disponibles à cette fin, les dividendes préférentielles cumulatives mentionnées à l'article 21 n'auraient pas été payées en leur entièreté pour quelle raison que ce soit, pour une période de deux années financières consécutives et jusqu'au moment où toutes dividendes préférentielles cumulatives auraient été totalement payées.

5.12 Les APRO sont des actions rachetables en vertu de la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales (ci-après la "Loi"). Les APRO souscrites et entièrement payées seront rachetées dans les dix années suivant la date de leur émission, au prorata des APRO détenues par les actionnaires des APRO à la demande de la Société qui décidera en vertu de la Loi et des dispositions des Statuts concernant les APRO. La rédemption des APRO ne peut être faite que moyennant des sommes disponibles pour la distribution en vertu de la Loi ou des revenus d'une nouvelle émission faite dans le but d'une telle rédemption. Les APRO rachetées pourront être annulées à la demande du conseil d'administration de la Société en vertu d'un vote affirmatif de l'assemblée générale des actionnaires en vertu des Statuts.

5.13 Les Primes d'Emission APRO et la valeur nominale des APRO constitueront une réserve spéciale (la "Réserve Spéciale"). La Réserve Spéciale ne pourra pas être distribuée aux actionnaires sauf en cas de réduction du capital social de la Société mais elle pourra être convertie en capital social.

5.14 Lorsque les APRO sont à être rachetées en vertu de l'article 5.12 ci-dessus, le conseil d'administration de la Société enverra, au moins vingt (20) jours avant la date de rédemption, une notification écrite par courrier recommandé à chaque actionnaire des APRO, dans laquelle seront notifiés le nombre des APRO à racheter, la date de rédemption, le prix de rédemption, la procédure nécessaire pour soumettre les APRO à la Société en vue de leur rédemption et la date de l'assemblée générale des actionnaires décidant la rédemption des APRO. Le prix de rédemption, qui sera égal à la valeur comptable des APRO plus toute dividende échue et impayée, plus toute prime d'émission impayée liée aux Primes d'Emission APRO impayées, sera payable à l'actionnaire sur le compte bancaire fourni par l'actionnaire à la Société avant la date de rédemption.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions et les APRO de la Société seront sous forme nominative.

6.2 Un registre des Actions et un registre des APRO seront tenus au siège social, où il sera à la libre disposition de chaque Actionnaire pour consultation. La propriété des Actions et des APRO est établie par inscription dans ce registre.

Des certificats des ces inscriptions seront pris d'un registre à coupon et seront signés par le président du Conseil d'Administration ainsi que par un autre administrateur.

6.3 La Société ne reconnaîtra qu'un seul Actionnaire par Action et par APRO. Dans l'hypothèse où une Action ou une APRO serait détenue par plusieurs personnes, la Société a le droit de suspendre l'exercice de l'ensemble des droits attachés à cette Action ou APRO jusqu'au moment où une seule personne a été désignée comme l'unique propriétaire en relation avec la Société. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propiétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.4 Le Conseil d'Administration peut discrétionnairement et à tout moment appeler à libérer les montants impayés, s'il y en a, sur des Actions émises et en circulation, pour autant toutefois que ces appels visent toutes les Actions dans les mêmes proportions et au même moment.

6.5 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites de la Loi.

## **Gestion - Surveillance**

### **Art. 7. Désignation et Révocation des administrateurs.**

7.1 Il y aura au maximum six (6) administrateurs qui seront désignés par l'Assemblée Générale pour une durée qui n'excède pas six (6) ans et qui sont composés par deux administrateurs de catégorie A, deux administrateurs de catégorie B et deux administrateurs de résident luxembourgeois comme administrateurs de catégorie C. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment, à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

7.2 Les membres du Conseil d'Administration dont le mandat prend fin sont rééligibles.

### **Art. 8. Réunions du conseil d'administration.**

8.1 Le Conseil d'Administration élira un président permanent parmi les Administrateurs. Le Président n'a ni voix prépondérante ni droit à une voix supplémentaire. Il peut par la suite nommer un secrétaire, administrateur ou non, dont la tâche sera de garder les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

8.2 Le président présidera toutes les Assemblées Générales et toutes les réunions du Conseil d'Administration. En son absence, l'Assemblée Générale ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration désignera une autre personne comme président pro tempore, par vote de la majorité des membres présents ou représentés à la réunion.

8.3 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou par deux autres membres du Conseil d'Administration.

8.4 Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du Conseil d'Administration. Hormis les cas d'urgence qui devront être spécifiés dans la convocation ou les cas où il y a accord préalable de tous ceux qui sont autorisés à être présents, une convocation écrite de la réunion du conseil devra être donnée au moins huit (8) jours à l'avance.

La réunion se tiendra valablement sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés.

8.5 Les réunions se tiennent au lieu, date et heure spécifiés dans la convocation, pour autant que toutes les réunions se tiennent à Luxembourg.

8.6 L'avis de convocation peut être omis si l'Administrateur en question exprime son consentement par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex ou e-mail adressé à tous les membres du Conseil d'Administration. Aucun avis séparé n'est requis pour les réunions qui se tiennent aux moments et lieux spécifiés dans un plan préalablement arrêté par une résolution du Conseil d'Administration. Toute réunion tenue en dehors de Luxembourg est nulle.

8.7 Chaque administrateur peut intervenir à chaque réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex ou e-mail un autre administrateur comme mandataire.

8.8 Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration par vidéo conférence ou autre moyen de communication similaire permettant l'identification de cet administrateur et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion de cette manière équivaut à la participation en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par le biais de ces moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social à Luxembourg.

8.9 Le Conseil d'Administration peut valablement délibérer et prendre des décisions uniquement si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

8.10 Un administrateur ayant un intérêt personnel contraire à celui de la Société dans une matière soumise à l'approbation du Conseil d'Administration est obligé d'en informer le Conseil d'Administration et d'avoir sa déclaration actée dans les procès-verbaux de la réunion. Il ne peut participer aux délibérations en question du Conseil d'Administration. Lors de l'Assemblée Générale suivante, avant de voter sur un autre point de l'ordre du jour, les Actionnaires sont informés des cas dans lesquels l'administrateur a un intérêt personnel contraire à celui de la Société.

La règle sur les conflits d'intérêts exposée dans le susdit article 8.10 ne s'applique pas si les décisions du conseil d'administration sont relatives à des transactions conclues dans le cours ordinaire des affaires sur des termes du marché.

8.11 Si un quorum du Conseil d'Administration ne peut pas être atteint à cause d'un conflit d'intérêt, les décisions adoptées par la majorité requise des autres membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à une telle réunion et votant seront réputés régulières.

8.12 Lors des réunions du Conseil d'Administration, toutes les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés et votant.

8.13 Nonobstant les dispositions de l'Article 8.10, aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société, firme ou autre entité n'est affecté ou invalidé par le fait que un ou plusieurs administrateur(s) ou dirigeant(s) de la Société a (ont) un intérêt personnel ou est (sont) administrateur(s), dirigeant(s) ou employé(s) d'une Société, firme ou autre entité. Tout administrateur qui est administrateur, dirigeant ou employé d'une société, firme ou autre entité avec laquelle la Société contracte ou entre en affaire, (sauf consentement préalable écrit de tous les Actionnaires) doit, du simple fait de son affiliation à une autre société, firme ou entité, être empêché à considérer, voter ou agir dans les matières en relation avec un tel contrat ou une telle affaire.

#### **Art. 9. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.**

9.1 Les décisions du Conseil d'Administration seront actées dans des procès-verbaux signés par le président, par deux autres administrateurs, ou par les membres du bureau du conseil ("bureau"). Tous les pouvoirs de représentations y resteront annexés.

9.2 Des copies ou des extraits de ces procès-verbaux, pouvant être produits dans des procédures judiciaires ou ailleurs, seront signés par le président ou par deux autres administrateurs.

**Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les présents Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

#### **Art. 11. Délégation de pouvoirs.**

11.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie des ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. De plus, il peut nommer des représentants pour des transactions spécifiques et révoquer ces nominations à tout moment.

11.2 Le Conseil d'Administration peut confier et déléguer la gestion journalière des affaires et la représentation de la Société à une ou plusieurs personne(s), administrateur(s) ou non, qui doit (doivent) être domiciliée(s) à Luxembourg et exercer sa (leur) fonction au siège social.

11.3 La Société est valablement engagée dans toute matière vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B. La Société est également valablement liée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de toute personne à qui le pouvoir de signature a été octroyé par le Conseil d'Administration, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 12. Indemnisation.**

12.1 La Société peut indemniser tout administrateur ou dirigeant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs, pour les dépenses raisonnables qu'il a réalisées en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il était partie par le simple fait qu'il est ou a été administrateur ou dirigeant de la Société, ou à sa demande, de toute autre personne morale de laquelle la Société est actionnaire ou créancier et auprès de laquelle il n'a pas droit à une indemnisation, à l'exception des actions, procès ou procédures, dans lesquels il a finalement été reconnu responsable de négligence grave ou de faute lourde.

12.2 En cas de transaction, il y aura indemnisation seulement dans les matières couvertes par la transaction dans lesquelles la Société est avisée par son conseil que la personne qui doit être indemnisée n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation précité n'exclut pas les autres droits auxquels il peut prétendre.

#### **Art. 13. Audit.**

13.1 Le contrôle des comptes annuels de la Société est confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes, ou à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désigné(s) par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre, rémunération et la fin de leur fonction; une telle fonction ne peut excéder six (6) ans.

13.2 Les commissaires aux comptes ou les réviseurs d'entreprises peuvent être réélus et remplacés à tout moment.

### **Assemblée générale des actionnaires**

**Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.** L'Assemblée Générale a les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi de 1915 et les présents Statuts.

#### **Art. 15. Assemblée générale annuelle des actionnaires - Autres assemblées générales.**

15.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société (l'"Assemblée Générale Annuelle") se tient au siège social de la Société, ou à tout autre endroit dans la localité du siège social tel que spécifié dans la convocation, le dernier mardi du mois de juin de chaque année à 9h00.

15.2 Si ce jour correspond à un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se tient le jour ouvrable suivant.



15.3 L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon l'appréciation finale et absolue du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

15.4 Les autres Assemblées Générales peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans leur convocation respective.

#### **Art. 16. Délibérations - Vote.**

16.1 L'Assemblée Générale se réunit sur convocation du Conseil d'Administration ou, si des circonstances exceptionnelles le requièrent à la demande conjointe de deux administrateurs.

16.2 L'Assemblée Générale est nécessairement convoquée lorsqu'un groupe d'Actionnaires représentant au moins un dixième du capital souscrit le demande. Dans ce cas, les Actionnaires concernés doivent indiquer l'ordre du jour de l'Assemblée.

16.3 Les Actionnaires sont convoqués par lettre recommandée au minimum huit (8) jours à l'avance. Toutes les lettres de convocation doivent contenir l'ordre du jour de telles assemblées.

16.4 Si l'ensemble des Actionnaires est présent ou représenté à l'Assemblée Générale et s'il est établi qu'ils ont été dûment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.

16.5 Chaque Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, ou télex comme mandataire une autre personne qui peut ne pas être Actionnaire.

16.6 Le Conseil d'Administration peut fixer d'autres conditions qui doivent être remplies pour participer à une Assemblée Générale.

16.7 Chaque Action donne à son Actionnaire droit à une (1) voix.

16.8 A moins qu'il n'en soit prévu autrement dans la Loi de 1915 ou dans l'Article 14, les résolutions lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée seront prises à la majorité des Actionnaires présents ou représentés et votant, sans exigence de quorum aucune.

16.9 Avant le début des délibérations, le président de l'Assemblée Générale désigne un secrétaire et les Actionnaires désignent un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée.

16.10 Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale sont signés par les membres du bureau et tout Actionnaire qui le souhaite.

16.11 Toutefois, si des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, s'il doit en être fait des copies ou des extraits pour être produits devant les tribunaux et cours de justice ou pour un autre usage ceux-ci doivent être signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres administrateurs.

### **Année sociale - Comptes annuels - Distributions des profits**

**Art. 17. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **Art. 18. Comptes annuels.**

18.1 Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil d'Administration arrêtera les comptes annuels de la Société selon la forme prévue par la Loi de 1915.

18.2 Au minimum un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle, le Conseil d'Administration soumettra les comptes annuels de la Société avec son rapport et les autres documents tels qu'exigés par la Loi de 1915 au commissaire aux comptes ou au réviseur d'entreprise qui rédigera son rapport.

18.3 Quinze jours avant l'Assemblée Générale Annuelle, les comptes annuels de la Société, le rapport du Conseil d'Administration, le rapport du commissaire aux comptes ou du réviseur d'entreprise ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915 seront déposés au siège social de la Société où ils seront disponibles pour l'inspection par les Actionnaires pendant les heures régulières de bureau.

#### **Art. 19. Distributions des profits.**

19.1 Chaque année, cinq (5) pour cent des bénéfices nets sont alloués à la constitution de la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale atteint un dixième du capital social émis.

19.2 Chaque actionnaire des APRO est en droit de recevoir: (i) pour la première année calendrier à compter à partir de la date de constitution de la Société (la "Première Année Calendrier") un dividende préférentiel à un taux annuel de six pourcent (6%) sur la Réserve Spéciale, qui sera échu jour par jour et calculé en assumant une année de 365 jours; (ii) un dividende préférentiel à un taux annuel de dix pourcent (10%) qui sera échu jour par jour et calculé en assumant une année de 365 jours, sur la Réserve Spéciale pour toute période subséquente à la Première Année Calendrier.

19.3 Le reste du bénéfice net sera à la disposition de l'Assemblée Générale.

### **Liquidation**

#### **Art. 20. Dissolution.**

20.1 La Société peut être dissoute à tout moment par décision des Actionnaires lors d'une Assemblée Générale prise en vertu des exigences requises pour la modification des Statuts. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera

faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution. L'assemblée générale des actionnaires fixe également les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

20.2 Après paiement des dettes dues aux tiers, la Société doit accorder à chaque actionnaire des APRO un montant payable en numéraire ou en nature égal au Prix de Rédemption.

20.3 Le surplus sera alors payé aux actionnaires des Actions de Catégorie A et des Actions de Catégorie B en proportion de leur pourcentage du capital social de la Société.

### Disposition générale

**Art. 21.** Tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, sera déterminé conformément aux dispositions légales de la Loi.

#### Souscription et Libération

Les souscripteurs ont souscrit et libéré en espèces les montants ci-après indiqués:

Souscripteurs	Actions de Catégorie A	Actions de Catégorie B	APRO	Primes d'Emission APRO en EUR	Total en EUR
SOLARIG .....	100.000				100.000
SQM .....		100.000	25.000	2.475.000	2.600.000
Total .....					2.700.000

Les deux cent vingt-cinq milles (225.000) Actions et les deux million quatre cent soixante-quinze mille Euros (EUR 2.475.000) de Primes d'Emission APRO de la Société ont été intégralement libérées par les souscripteurs, comme il a été certifié au notaire soussigné de sorte que la somme de deux millions sept cent mille Euros (EUR 2.700.000) est dès à présent à la disposition de la Société.

#### Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, le seul associé, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
- 2) Le nombre de gérants est fixé à six (6),
- 3) Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs pour une période prenant fin à l'assemblée générale ordinaire qui approuve le bilan au 31 décembre 2010

##### a) Administrateurs de Catégorie A:

- M. Miguel Angel CALLEJA, directeur de société, né le 18 mai 1970, à Soria, Espagne, demeurant à E-42190 Golmayo (Soria), Espagne, Urb. Las Camaretas, Calle N, 6 - 2<sup>a</sup> ;
- M. Jaime SUREDA, directeur de société, né le 18 août 1967, à Lugo, Espagne, demeurant à E-42190 Golmayo (Soria), Espagne, Urb. Las Camaretas, Calle N, 6 - 2<sup>a</sup> ;

##### b) Administrateurs de Catégorie B:

- M. Yongming CAO, directeur de société, né le 26 octobre 1966, à Zhejiang, République populaire de Chine ("RPC") demeurant à N° 29, Nanxiang village, Xiaoshan District, Hangzhou, Province Zhejiang, 311227, RPC;
- M. Jiangang OU, directeur de société, né le 14 août 1977, à Zhejiang, RPC, demeurant à 6-4-102, Xidangyuan Liyuan, 225 Lianhua Street, Xihu District, Hangzhou, Province Zhejiang, 310017 RPC.

##### c) Administrateurs de Catégorie C:

- M. Laurent GODINEAU, directeur de société, né le 17 juin 1973 à Cholet, France, demeurant professionnellement au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg;
- M. Shaohui ZHANG, avocat, né le 1 octobre 1971 à Guangdong, RPC, demeurant professionnellement au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;

- 4) La société anonyme ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall, R.C.S. Luxembourg numéro B47771, est nommée commissaire au compte pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes du 31 décembre 2010.

#### Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

12941

*Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimées à deux mille huit cents euros.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture et traduction du document faite en langue connue de la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, ladite personne comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Fait et passé à Luxembourg à la date prémentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte,

Signé: REHO - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 18 décembre 2009. Relation GRE/2009/4758. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Junglinster, le 05 janvier 2010.

Référence de publication: 2010010564/701.

(100003265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

---

**B.U.G. Investment und Beteiligung Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5570 Remich, 23, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 48.638.

—  
*Mandatsniederlegung*

Hiermit kündige ich mein Mandat als Verwaltungsratsmitglied der B.U.G. Investment und Beteiligung Holding S.A. (R.C. B 48638 Luxembourg) mit sofortiger Wirkung.

Eingetragen im Handelsregister wie folgt:

Gerd Karl BAUER

26, Im Meisental

D-67433 Neustadt

Bestellungsdatum: 25.07.2007

Neustadt, 06.01.2010.

Gerd Karl Bauer-Borger.

Référence de publication: 2010011855/16.

(100005338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Lend Lease Europe Real Estate Advisors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.200.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Suite à la publication enregistrée le 11 mars 2009, réf LSO-DC02995 et déposée le 20 mars 2009 sous le numéro 09/043580, il est nécessaire de rectifier une erreur faite dans le nom d'un des administrateurs.

L'administrateur né le 8 janvier 1973 à Cobar (Australie) avec adresse professionnelle à 19 Hanover Square, Londres W1S 1 HY, Royaume-Uni s'appelle M. Scott Richard Mosely au lieu de M. Scott Richard Moseley.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Sabine Hinz

*Mandataire*

Référence de publication: 2010011853/18.

(100005325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**LU.CE. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 130.995.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire le 14 décembre 2009*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et de Madame Katuscia Carraesi, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et en tant que Président et administrateur de Monsieur Aloyse May, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle 2-4 avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et nomme en remplacement du Président et administrateur démissionnaire Madame Sonia Still, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de la société AACO Sàrl ayant son siège social au 23 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes la société H.R.T. Révision S.A. ayant son siège social au 23 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011843/28.

(100004910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

**ProLogis France XLI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.179.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 30 novembre 2009 quatre cents quatre-vingt-dix-neuf (499) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis European Finance VII Sàrl ont été transférées à ProLogis European Finance XVII Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 30 novembre 2009 une (1) part sociale détenue dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis European Holdings VII a été transférée à ProLogis European Holdings XVII Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté. Cette cession de part sociale a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Holdings XVII Sàrl .....	1 part
ProLogis European Finance XVII Sàrl .....	499 parts
Total .....	500 parts sociales

Le 30 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010011872/25.

(100004861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

**RLG Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 59.858.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire le 15 décembre 2009*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et de Monsieur Gianmarco Bergerre, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et nomme en remplacement du Président et administrateur démissionnaire Madame Sonia Still, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de la société AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) Sàrl ayant son siège social au 23 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes la société H.R.T. Révision S.A. ayant son siège social au 23 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 15 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011833/27.

(100004940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Falcione Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 86.931.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire le 14 décembre 2009*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et en tant que Président et administrateur de Monsieur Aloyse May, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle 2-4 avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et nomme en remplacement du Président et administrateur démissionnaire Madame Sonia Still, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de la société BDO Compagnie Fiduciaire S.A. ayant son siège social au 2 avenue Charles de Gaulle à L-1526 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes la société BDO Audit S.A. ayant son siège social au 2 avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011837/26.

(100004922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**King George Holdings Luxembourg IIA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 75.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.271.

—  
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale tenue en date du 29 octobre 2009 l'associé unique de la Société a résolu ce qui suit:

- Il accepte, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la démission des gérants de la Société, Carroll Archibald et Jean-Pierre Naegeli;

- Il nomme, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et pour une durée indéterminée, à la fonction de gérant de la Société, Dr. Walter Flamenbaum, résidant Two Grand Central Tower, 140 East, 45<sup>th</sup> Street, 44<sup>th</sup> floor à NY 10017 aux Etats-Unis d'Amérique, né le 31 mars 1943 à New York aux Etats-Unis d'Amérique.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 les gérants de la Société sont:

- Dr Walter Flamenbaum
- Lionel Leventhal
- Kenneth Macleod
- Halsey Sàrl

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sàrl

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2010011385/24.

(100004218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

**Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 150.489.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day of December.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr Robert Lustberg, investment manager, born on July 2, 1970 in Mexico (Mexico) with professional address at c/o Stoneworks Asset Management LLP, 25 Southhampton Buildings, London, WC2A 1AL, United Kingdom,

here represented by Vanessa Schmitt, Avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in London, on December 11, 2009.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the



normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred one euro (EUR 12,501), represented by nine thousand (9,000) shares in registered form, without par value (collectively and irrespectively of their class, the Shares, and individually and irrespectively of their class, a Share), all subscribed and fully paid-up, divided into (i) one thousand (1,000) class A shares (collectively, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (ii) one thousand (1,000) class B shares (collectively, the Class B Shares and individually, a Class B Share), (iii) one thousand (1,000) class C shares (collectively, the Class C Shares and individually, a Class C Share), (iv) one thousand (1,000) class D shares (collectively, the Class D Shares and individually, a Class D Share), (v) one thousand (1,000) class E shares (collectively, the Class E Shares and individually, a Class E Share), (vi) one thousand (1,000) class F shares (collectively, the Class F Shares and individually, a Class F Share), (vii) one thousand (1,000) class G shares (collectively, the Class G Shares and individually, a Class G Share), (viii) one thousand (1,000) class H shares (collectively, the Class H Shares and individually, a Class H Share) and (ix) one thousand (1,000) class I shares (collectively, the Class I Shares and individually, a Class I Share).

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times and new class of shares to be defined may be created, by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class (es).

5.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares, such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount (as defined below) as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board (as defined below) and approved by the General Meeting (as defined below) on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the class of Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting in accordance with the conditions prescribed for the

amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of Shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

#### **Art. 8. Board of managers.**

If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

##### **8.1. Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

##### **8.2. Procedure**

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

##### **8.3. Representation**

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

**IV. Shareholder(s)**

**Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

**Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, and under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

## VIII. Definitions

### 18. Definitions.

Available Amount	<p>Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders and/or the board of managers would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby:          AA= Available Amount          NP= net profits (including carried forward profits)          P= any freely distributable reserves          CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses)          LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles</p>
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

#### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

#### *Subscription and Payment*

Mr Robert Lustberg, represented as stated above, subscribes to nine thousand (9,000) shares in registered form, without par value, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve hundred five hundred one euro (EUR 12,501).

The amount of twelve hundred five hundred one euro (EUR 12,501) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

- The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
  - Mr Robert Lustberg, investment manager, born on July 2, 1970 in Mexico (Mexico), with professional address at c/o Stoneworks Asset Management LLP, 25 Southhampton Buildings, London, WC2A 1AL, United Kingdom; and
  - Mr Olivier Dorier, company director, born on September 25, 1968 in St-Rémy (France), with professional address at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The registered office of the Company is set at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le quinzième jour de décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

M. Robert Lustberg, investment manager, né le 2 juillet 1970 à Mexico (Mexique), avec adresse professionnelle à c/o Stoneworks Asset Management LLP, 25 Southhampton Buildings, Londres, WC2A 1AL, Royaume-Uni,

représenté par Vanessa Schmitt, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 11 décembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Stoneworks Asset Management (Luxembourg) S.à.r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.



## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501), représenté par neuf mille (9.000) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale (collectivement et sans tenir compte de leur classe, les Parts Sociales, et individuellement et sans tenir compte de leur classe, une Part Sociale), toutes souscrites et entièrement libérées, divisées en (i) mille (1.000) parts sociales de classe A (collectivement les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale de Classe A), (ii) mille (1.000) parts sociales de classe B (collectivement les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale de Classe B), (iii) mille (1.000) parts sociales de classe C (collectivement les Parts Sociales de Classe C et individuellement une Part Sociale de Classe C), (iv) mille (1.000) parts sociales de classe D (collectivement les Parts Sociales de Classe D et individuellement une Part Sociale de Classe D), (v) mille (1.000) parts sociales de classe E (collectivement les Parts Sociales de Classe E et individuellement une Part Sociale de Classe E), (vi) mille (1.000) parts sociales de classe F (collectivement les Parts Sociales de Classe F et individuellement une Part Sociale de Classe F), (vii) mille (1.000) parts sociales de classe G (collectivement les Parts Sociales de Classe G et individuellement une Part Sociale de Classe G), (viii) mille (1.000) parts sociales de classe H (collectivement les Parts Sociales de Classe H et individuellement une Part Sociale de Classe H) et (ix) mille (1.000) parts sociales de classe I (collectivement les Parts Sociales de Classe I et individuellement une Part Sociale de Classe I).

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises et de nouvelles classes de parts sociales à définir peuvent être créées, par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. La capital social de la Société peut-être réduit par annulation des Parts Sociales, y compris par l'annulation d'une ou de plusieurs classes entières de Parts Sociales par la rachat ou l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) classe(s).

5.4. Dans le cas d'une réduction de capital social par le rachat ou l'annulation d'une classe de Parts Sociales, cette classe de Parts Sociales donne droit aux détenteurs de celles-ci au Montant Disponible (dans les limites cependant du Montant Total d'Annulation (tel que défini ci-dessous) tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) au prorata de leur détention dans cette classe et les détenteurs des Parts Sociales des classes de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale de la classe concernée qu'ils détiennent et qui sont annulées.

5.4.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculé en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe de Parts Sociales qui va être rachetée et annulée.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil (tel que défini ci-dessous) et approuvé par l'Assemblée Générale (telle que définie ci-dessous) sur la base des Comptes Intérimaires appropriés. Le Montant Total d'Annulation pour chaque classe de Parts Sociales sera le Montant Disponible de la classe concernée au moment de l'annulation de la classe concernée à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'Assemblée Générale en conformité avec les conditions exigées pour la modification des Statuts étant donné néanmoins que le Montant Total d'Annulation ne sera jamais supérieur au Montant Disponible.

5.4.3 Dès le rachat et l'annulation des Parts Sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale deviendra due et à payer par la Société.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de Parts Sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

#### 8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### VIII.2 Procédure

(iii) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iv) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(v) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(vi) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vii) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 8.3 Représentation

(x) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(xi) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### **Art. 9. Gérant unique.**

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### **Art. 10. Responsabilité des gérants.**

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## **IV. Associé(s)**

### **Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.**

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

## VIII. Définitions

### 18. Définitions.

#### Montant Disponible

Signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits reportés) selon que les associés et/ou le conseil de gérance auraient été habilités à des distributions de dividendes selon l'article 15 des Statuts, augmentés par (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la classe de Parts Sociales à annuler mais réduits par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, à chaque fois tel qu'indiqués dans les Comptes Intérimaires concernés (pour éviter tout doute, sans aucun double comptage) de tel sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Etant donné que:

AA= Montant Disponible

NP= profits nets (y compris les profits reportés)

P= toutes réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de réserve légale en relation avec la classe de Parts Sociales à annuler

L= pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts.

#### Comptes Intérimaires

Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriée.

#### Date des Comptes Intérimaires

Signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la classe concernée de Parts Sociales.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

### *Souscription et Libération*

M. Robert Lustberg, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à neuf mille (9.000) parts sociales sous forme nominative, sans valeur nominale, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501).

Le montant de douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

12955

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.200,-.

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

M. Robert Lustberg, investment manager, né le 2 juillet 1970 à Mexico (Mexique), avec adresse professionnelle à c/o Stoneworks Asset Management LLP, 25 Southhampton Buildings, Londres, WC2A 1AL, Royaume-Uni; et

M. Olivier Dorier, gérant de sociétés, né le 25 septembre 1968 à St-Rémy (France), avec adresse professionnelle au 6C Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 6C Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: V. SCHMITT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2009. Relation: LAC/2009/56665. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Référence de publication: 2010010593/589.

(100003742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

---

**Moët S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 58.361.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 4 avril 2001 entre:

Société domiciliée: MOËT S.A..

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg: B 58 361

et

Domiciliataire: Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg: B 28 967

a pris fin avec effet au 31 décembre 2009

Fait à Luxembourg, le 31 décembre 2009.

Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010011580/22.

(100004107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

---

**Oxford Investments S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 109.929.

Le contrat de domiciliation conclu entre la société OXFORD INVESTMENTS S.A. immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109929, avec siège social au 69, Boulevard de la Pétrusse à L - 2320 Luxembourg et Maître Pierre METZLER a été résilié d'un commun accord des parties avec effet au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pierre METZLER.

Référence de publication: 2010011591/12.

(100004494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

---

**Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2009.

Matthijs Bogers

*Administrateur et président du conseil d'administration*

Référence de publication: 2010011792/12.

(100004415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

---

**Finiber S.A.H, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 32.477.

## RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Dépôt rectificatif:

Référence: L090000989.04

Date: 05/01/2009

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

*Domiciliataire*

Signature

Référence de publication: 2010011794/17.

(100004446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

---

**Fina Cold II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 106.661.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

Signature

Référence de publication: 2010011795/13.

(100004470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

---



**Flac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 121.365.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale le 30 novembre 2009*

- L'Assemblée accepte la démission en tant que gérant de Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et de Madame Katuscia Carraesi, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des gérants démissionnaires pour une durée indéterminée Madame Sonia Still, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de président et de gérant de Maître Aloyse May, avocat à la Cour avec adresse professionnelle 2-4 avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 30 novembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011835/23.

(100004956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Flac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 121.365.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du conseil de gérance de 23 décembre 2009*

- Le Conseil de Gérance prend acte de la démission de Monsieur Aloyse May, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 2-4 avenue Marie Thérèse à L-2132 Luxembourg de son mandat de Président et de gérant avec effet immédiat.

- Le Conseil de Gérance décide de coopter en remplacement Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011836/20.

(100004959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Breevast Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.757.

—  
*Extrait de résolutions prises par l'associé unique en date du 10 novembre 2009*

L'Associé unique a décidé de nommer Monsieur Henk Brouwer, ayant son adresse professionnelle au 19, Honthorstraat, NL-1071 DC Amsterdam, Pays-Bas, en tant que gérant en remplacement de Monsieur Bart van de Velde, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010011838/15.

(100004866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Netcorp Lux S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 130.911.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 août 2008*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, Rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, et de Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, Rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée décide de ratifier la nomination de Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, Rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société KOHNEN & ASSOCIES S.à r.l., ayant son siège social au 66, rue Marie Adélaïde à L-2128 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 08 janvier 2010.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010011840/23.

(100004875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Exclusive Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 131.135.

La société à responsabilité limitée ALTER AUDIT S. à r.l., ayant son siège social au 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet au 06 janvier 2010.

Luxembourg, le 06 janvier 2010.

Signature

*Le commissaire aux comptes démissionnaire*

Référence de publication: 2010011841/12.

(100004877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Baypoint S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 76.933.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 15 décembre 2009*

- Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Aloyse May, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 2-4 avenue Marie Thérèse à L-2132 Luxembourg de son mandat de Président et d'administrateur avec effet immédiat.

- Le Conseil d'administration décide de coopter en remplacement Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, son mandat se terminera lors de l'Assemblée générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 15 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011844/19.

(100004912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Manu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 116.413.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire le 15 décembre 2009*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et de Monsieur Gianmarco Bergerre, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et en tant que Président et administrateur de Monsieur Aloyse May, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle 2-4 avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et nomme en remplacement du Président et administrateur démissionnaire Madame Sonia Still, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de la société BDO Compagnie Fiduciaire S.A. ayant son siège social au 2 avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes la société BDO Audit S.A. ayant son siège social au 2 avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 15 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011845/29.

(100004918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Idis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 65.843.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire le 15 décembre 2009*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et de Monsieur Gianmarco Bergerre, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg et en tant que Président et administrateur de Monsieur Aloyse May, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle 2-4 avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et nomme en remplacement du Président et administrateur démissionnaire Madame Sonia Stili, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de la société BDO Compagnie Fiduciaire S.A. ayant son siège social au 2 avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes la société BDO Audit S.A. ayant son siège social au 2 avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 15 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011846/29.

(100004921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Solano Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 108.663.

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique en date du 1<sup>er</sup> septembre 2009:*

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de son poste de Commissaire aux comptes de la Société, avec effet au 30 juin 2008, de:

- AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 88.833.

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction de Commissaire aux comptes de la Société avec effet au 01 juillet 2008 pour une période se terminant lors de l'Assemblée générale annuelle devant se tenir en 2012:

- C.G. Consulting ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637-Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 102.188.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOLANO HOLDING S.A

Signature

Référence de publication: 2010011847/18.

(100004831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Luxelife S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 136.314.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la société en date du 8 janvier 2010*

Les associés de la Société ont décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Philippe PILATI, directeur commercial, né le 14 décembre 1968 à Amnéville, demeurant à F-57070 Saint-Julien-Lès-Metz, 15, rue du 19 novembre 1944, en qualité de gérant de la Société avec effet au 8 janvier 2010 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010011848/14.

(100004843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---

**Fairchild Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 96.317.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 2 mars 2009*

- le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., domiciliée au 12F rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.42230 est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Pour FAIRCHILD PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010011918/14.

(100004723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2010.

---